



# Concours radio Paroles Partagées

[www.paroles-partagees.org](http://www.paroles-partagees.org)

<http://audioblog.arteradio.com/ParolesPartagees>

## Communiqué de presse

Le 9 décembre 2010

### **Lancement du concours radio *Paroles Partagées***

Cinq fédérations nationales d'éducation populaire, réunies dans le cadre du Collectif Paroles Partagées, organisent un grand concours radiophonique.

Des associations, des femmes et des hommes se battent au quotidien pour donner son sens au mot démocratie, en aidant les sans voix à prendre la parole, à devenir des « citoyens agissants ». Le concours radio Paroles Partagées veut donner une voix à ces actions et à ceux qui les vivent.

Qu'elles se déroulent dans un quartier, un village, un hall d'immeuble, une école, une prison, une maison de retraite... qu'elles mettent en présence des groupes de femmes, d'étrangers, d'exclus, de jeunes, ces actions - quelles que soient la forme qu'elles prennent (débats, groupes d'expression, auto-médiatisation, productions artistiques, etc.) - sont autant de relais d'une démocratie vivante et participative, dans laquelle chaque citoyen aurait le droit et surtout le pouvoir d'intervenir, ou chacun serait reconnu et entendu quelle que soit sa place dans la société.

À travers ce concours, les organisateurs (Fédération Française des MJC, Confédération des MJC de France, Fédération Nationale des Centres Sociaux, Mouvement Peuple et Culture et Confédération Nationale des Foyers Ruraux) souhaitent également contribuer à la mise en valeur des radios associatives (660 en France) qui sont autant de lieux de communication de proximité nécessaires à l'exercice du droit à l'expression dans l'espace public. Aussi, chaque candidature individuelle doit faire l'objet d'un parrainage par une radio non commerciale.

Le concours, doté de 6000 € de prix, est ouvert à tous les habitants des territoires métropolitains, des outre-mer et des pays membres de l'organisation internationale de la francophonie.

La Confédération Nationale des Radios Associatives, le Syndicat National des Radios Libres, le ministère de la Culture et de la Communication et le « Commissariat de l'année des outre-mer » sont partenaires de ce projet.

**Toutes les informations relatives à ce concours sont téléchargeables sur le site internet du collectif « Paroles Partagées » : [www.paroles-partagees.org](http://www.paroles-partagees.org).**

Contacts : Jean-Damien Terreaux - 01 45 78 74 20 - Laurent Assathiany - 06 08 43 32 72 - [contact@paroles-partagees.org](mailto:contact@paroles-partagees.org)